



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 11 septembre 2013

# Valence, capitale de l'Arménie en France pendant 3 jours

Du 15 au 17 octobre se dérouleront à Valence les 2<sup>e</sup> Assises Franco-Arméniennes de la coopération décentralisée, co-organisées par Cités Unies France et la Ville de Valence

Riche des liens qu'elle tisse historiquement avec l'Arménie, la Ville de Valence aura l'honneur d'accueillir, du 15 au 17 octobre, les 2<sup>e</sup> Assises Franco-Arméniennes de la coopération décentralisée. Trois ans après le 1<sup>er</sup> rendez-vous organisé à Erevan, ces assises permettront aux acteurs de la coopération entre les territoires français et arméniens **d'échanger sur les projets existants et à venir**.

### La coopération décentralisée

Selon la définition de Cités Unies France, la **coopération décentralisée** est la possibilité, pour une collectivité locale, de lier des partenariats avec des collectivités étrangères et de pouvoir y financer des projets dès lors qu'il y a signature d'une convention et respect des engagements internationaux de la France.

Les collectivités françaises coopèrent aujourd'hui dans 139 pays. Ce phénomène touche toutes les régions, la grande majorité des départements, des intercommunalités et des communes, grandes et moyennes. On compte à ce jour près de 12 000 liens entre collectivités françaises et collectivités étrangères.

### Des Assises, pour quoi faire ?

Rassemblant les acteurs de la coopération décentralisée des deux pays : collectivités locales, ministères, associations, représentants de la société civile, agences de développement... les Assises ont pour objectif de **mutualiser les expériences pour permettre la mise en place de projets de coopération viables et pertinents entre des collectivités des deux pays**. « *Par exemple, les villes de Valence et d'Idjevan ont signé une convention de coopération qui permet de financer des projets concrets* », explique le Maire **Alain Maurice**. « *Partout en France, d'autres collectivités tissent des liens avec des territoires en Arménie. Cette rencontre va permettre d'apprendre des expériences des autres et d'évoquer les nouvelles pistes de coopération* ».

Dans les faits, les participants français et arméniens participeront à des **tables rondes, ateliers et visites de terrain sur les thèmes retenus cette année** (voir plus bas).

Au terme de ces discussions et après restitution des différents ateliers, une résolution devrait être adoptée. Cette « Déclaration de Valence » présentera les orientations futures de la coopération entre les territoires arméniens et français.

**En 2010, les premières Assises de la coopération décentralisée Franco-Arméniennes d'Erevan avaient réuni plus de 250 participants, soit près de 30 collectivités.** Elles avaient permis une réflexion commune sur des thématiques porteuses comme l'apprentissage du français, la gouvernance locale et la formation des cadres, le développement économique

**Contacts presse** : Cités Unies France : Fabiana Bras Baia - 01 53 41 81 86 - [f.brasbaia@cites-unies-france.org](mailto:f.brasbaia@cites-unies-france.org)  
Ville de Valence : Sébastien Fitte / Emilie Gay - 04 75 79 22 35 / 20 19 - [emilie.gay@mairie-valence.fr](mailto:emilie.gay@mairie-valence.fr)

et touristique, et la mutualisation des actions de coopération. A la suite de ces rencontres, **un « groupe-pays » France-Arménie a été créé** au sein de Cités Unies France, groupe présidé par Patrick Devedjian.

### Des réflexions autour de 4 thématiques

Lors des Assises valentinoises, 4 thématiques seront plus précisément abordées :

- Le tourisme,
- L'enseignement et la culture,
- Le développement de l'économie locale,
- Le développement agricole.

La Ville de Valence sera représentée dans chacun des ateliers et apportera des éléments de réflexion issus de ses propres actions dans ces domaines.

### Eléments de programme

#### Mardi 15 octobre

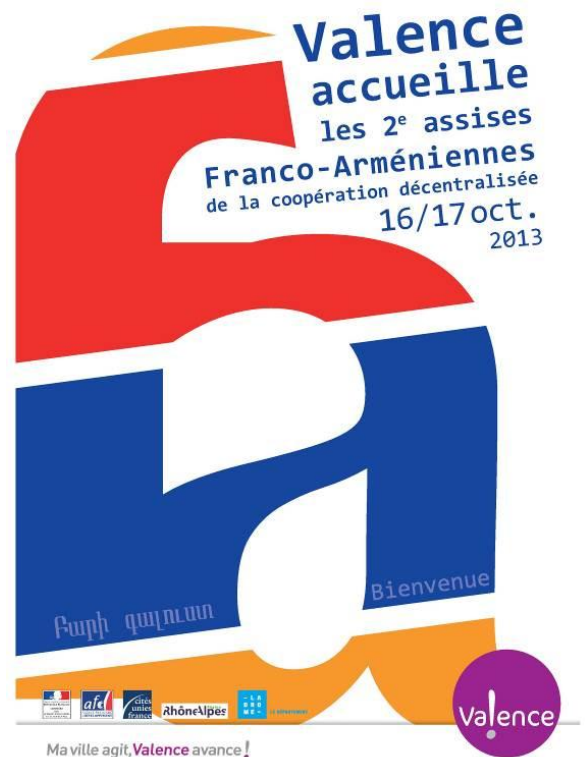
- 20h : Accueil des participants à l'Hôtel de Ville (salle des mariages)

#### Mercredi 16 octobre

- 9h30 : Ouvertures des Assises, au théâtre Bel Image
- 11h – 12h30 : Travaux par ateliers
- 12h30 : Réception en Préfecture de la Drôme
- 14h30 – 18h30 : Travaux par ateliers

#### Jeudi 17 octobre

- 9h – 18h : Travaux par ateliers
- 18h : Restitution des ateliers et clôture des Assises. Adoption de la Déclaration de Valence.



### Valence et la coopération décentralisée avec l'Arménie

Intimement liées par l'installation d'émigrés arméniens dans la région, les villes de Valence et d'Idjevan ont officialisé leur jumelage en 1996.

Depuis lors, les relations entre les deux collectivités se sont multipliées, permettant la mise en place d'actions sur place dans les domaines suivants :

- Promotion de l'apprentissage du français,
- Actions de valorisation du patrimoine local et de l'écotourisme,
- Aide à l'accès aux cofinancements régionaux, européens ou internationaux.

Ces actions sont menées dans le cadre de la convention de coopération décentralisée signée entre les deux villes en 2010.

